

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT CAGIRE GARONNE SALAT

COMPTE RENDU DE LA REUNION PLENIERE

4 AVRIL 2019

Présents : Christian ARAUZ, Dominique BARES, René BETOURNE, Joseph CYRUS, Danielle DAUSSEING, Luc DRUGEAT, Mathilde EXBRAYAT, Alain GRANCHAMP, Jean- Claude HEYRAUD, Françoise HUCHET, Grégory ORTET, Daniel PONS, Delphine RENARD, Alain SALLES, Anick SANHES, Denis SOUDAIS

Excusés :

Viviane BERLIN ; Sébastien CHANFREAU a donné pouvoir à Alain SALLES ; Christine LABELLE ; Claude RIGAL a donné pouvoir à Alain SALLES

A vos agendas !

1. Mercredi 17 avril à 20h30 à la CCCGS : concertation test en interne.
2. Mardi 23 avril à 20h30 à la CCCGS : réunion du groupe « Valorisation des produits du terroir et circuits courts », afin de revoir le dossier cuisine centrale et légumerie pour avancer une stratégie.
3. Jeudi 2 mai à 20h30 à la CCCGS : réunion du groupe Concertation Citoyenne : que faire de toute la matière récoltée lors de la 1^{ère} session de concertation ? comment l'organiser, la rendre constructive ?
4. Jeudi 9 mai à 20h30 à la CCCGS : réunion plénière du CD.
5. Mercredi 12 juin de 19 h 30 à 22h 00 au SoueichKfé : concertation du CD auprès des adhérents de l'association.

Mais aussi :

. Jeudi 18 avril au Conseil Départemental, 1 rue Pégot à Saint-Gaudens : conférence-débat avec Mathieu SOLLE, agriculteur en Comminges et le Député Joël Aviragnet sur le thème : « l'agriculture en Comminges, quels atouts, quelles difficultés, comment la valoriser »

Avant le 19 avril, envoyez vos remarques sur le SCOT (voir point 3) :

https://www.commingespyrenees.fr/les-projets/scot/?fbclid=IwAR3mlqhG5aTjeZD_WM9ThyRxiPzxbS-owtnqhROCCxnXiFCWwvyULU7BLLk

Secrétaire de séance : Mathilde EXBRAYAT

Maître des horloges : Christian ARAUZ

Distributeur de paroles : Alain GRANCHAMP

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT CAGIRE GARONNE SALAT

ORDRE DU JOUR

- ◆ Approbation du compte rendu de la réunion du 7 mars 2019
- ◆ Compte rendu de la réunion des Commissions Agriculture et Développement Economique du 11 mars 2019
- ◆ Suivi des dossiers en cours
 - Compte rendu de la réunion sur le contournement de Mane
 - Voie verte
 - Valorisation des produits du terroir et circuits courts (annuaire des producteurs, cuisine centrale...)
 - Maîtrise du foncier délaissé par les communes
 - Site internet CD
 - Logo CD
 - Rencontres citoyennes

Le compte-rendu de la réunion du 7 mars est approuvé à l'unanimité.

- ◆ Compte rendu de la réunion des Commissions Agriculture et Développement Economique de la Communauté de Communes Cagire Garonne Salat (présence également d'un membre de la commission développement durable).

Peu de participants. La réunion a essentiellement porté sur 2 sujets : l'appel à projets Terra Rural et le PAT.

L'appel à projets de Terra Rural vise à subventionner de l'animation en faveur du développement agricole local et plus particulièrement du maraîchage. La 3CGS rejoint la 5C pour répondre à cet appel. Les Communautés de Communes s'engagent ainsi à mettre à disposition des terrains disponibles et profiteraient en retour de l'animation consacrée. Plusieurs remarques ont émergé : la difficulté pour s'installer et la difficulté pour perdurer dans l'activité de maraîchage ; l'activité est-elle appropriée considérant qu'ici tout le monde fait son bout de jardin ? Des terres sont disponibles qu'il faut recenser pour centraliser l'information ; la problématique du métier entre *trop plein de travail* et *trop peu de revenus*.

Erables 31 propose de se spécialiser sur une ou plusieurs cultures pour alléger le travail, malgré la dangerosité pour l'agriculteur de tout miser sur une seule culture.

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT CAGIRE GARONNE SALAT

On souligne également le changement de statut induit : du travailleur indépendant on passe à un travailleur sous statut.

Le PAT a débuté sur la Communauté de Communes des Pyrénées Haut-garonnaises qui dispose déjà à Blajan d'une couveuse de 3 ou 4 hectares. Bien que déjà transmis à la Communauté de Communes, il faudrait s'assurer de la bonne diffusion à tous les élus du Conseil Communautaire du dossier sur la « valorisation des produits du terroir et circuits courts » et si cela n'a pas été le cas, de la demander afin que tous les élus puissent en prendre connaissance. Le CLD décide de réfléchir à une suite à donner à ce dossier. Cette réflexion se fera lors d'une réunion le mardi 23 avril. La Loi sur l'alimentation (loi Egalim), encore récente, impose aux collectivités d'introduire une forte proportion de bio dans les cantines. Toutefois, l'approvisionnement est souvent difficile.

L'annuaire de producteurs a reçu un accueil favorable des Commissions. Actuellement, une relance téléphonique est réalisée auprès des agriculteurs pour obtenir leur accord à figurer dans cet annuaire. La Communauté de Communes CGS réalisera la mise en page et sous-traitera l'imprimerie.

Les projets d'unité de méthanisation, l'un sur la 5C, l'autre sur la 3CGS, sont des projets lourds, au niveau administratif comme du financement. Par ailleurs, et contre toute attente, le rendement à partir de déchets végétaux serait meilleur que le rendement des effluents d'élevage (fumier/lisier), ce qui modifierait totalement le projet.

◆ **Compte-rendu de la réunion sur le contournement de Mane**

Beaucoup de monde, dont beaucoup d'opposants à cette réunion. Le nouveau tracé proposé par le département pose plusieurs problèmes dus notamment à la proximité de la voie avec la ville de Mane :

Il est positionné proche de l'école maternelle, ce qui impliquerait un déménagement éventuel de l'école nouvellement restaurée.

La vitesse autorisée sur cette voie rapide serait augmentée par rapport à celle autorisée sur la voie existante ; n'est-ce pas contraire aux prérogatives du plan Climat air-énergie qui réclame un moindre impact écologique sur les transports (baisse de 70% des GES d'ici 2030) ?

D'autre part, il est soulevé la question de savoir si les ralentisseurs en agglomération sont possibles même sur une voie à grande circulation ; ce qui limiterait l'accidentologie mise en avant dans le projet de contournement de Mane.

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT CAGIRE GARONNE SALAT

Il est décidé de proposer une résolution sur le caractère contradictoire entre le contournement de Mane et les objectifs du plan Climat air-énergie afin de relayer cette interrogation lors de l'enquête publique en cours sur le SCOT.

Note post-réunion modifiant cette décision : devant la difficulté à rédiger une résolution qui convienne à l'ensemble des membres présents lors de la réunion, il a été suggéré que chaque membre qui le souhaite, adresse, à titre personnel, sa propre contribution sur l'enquête publique du SCOT, directement sur le site internet, sur les registres mis à disposition, ou auprès des permanences des commissaires enquêteurs.

◆ Voie verte

Il est décidé de rappeler les résolutions d'aménagement et d'animation prises par la Communauté de Communes autour des tronçons effectués. 3 projets sont mis en avant : un parking en bout de voie verte à Roquefort, un espace marché et produits du terroir à Mazères/Salat, une activité réparation et location de vélo à Salies (en direction des curistes notamment).

Quelques membres pensent qu'il faut porter attention à ne pas structurer le territoire autour de cette voie verte au détriment des habitudes des habitants. La voie verte pourrait-elle n'être qu'une étape avant la remise en route de la voie ferrée, au vu des enjeux climatiques sur la mobilité ? Ces mêmes membres suggèrent de prendre en compte cette approche à long voire moyen terme.

◆ Site internet et autres moyens de communications du CD

Le logo et le site internet sont en cours de traitement par la CCCGS qui propose d'héberger le site du CD. Pour le magazine, l'idée d'un espace dédié aux actions du CD est acceptée.

Cependant, le CD préfère la création d'un site internet indépendant, financé par lui-même, à hauteur de 90 € maximum/an (20 € pour le nom de domaine, 70 € pour l'hébergement), ce qui porterait notre contribution personnelle à 5 € par personne. Pour le moment, le site est hébergé par wixsite et donc gratuit.

Les possibilités d'un site sont importantes, il s'agira de choisir ce que l'on veut : forum, documentation et vidéo partagées,... Le choix se porte vers une mise en

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT CAGIRE GARONNE SALAT

page soft et claire, pour un contenu transparent et une autonomie sur notre communication.

◆ Concertation citoyenne

Le Groupe Concertation Citoyenne avance sur le projet et a défini le contenu de la 1^{ère} concertation. La formation souhaitée pour accompagner le lancement de l'exercice consiste en un week-end de formation aux outils de l'éducation populaire pour un montant de 1000 € ainsi qu'un suivi du cadre de chaque session de concertation pour un montant de 250 € ; le suivi se matérialiserait par une visioconférence avec l'intervenant permettant de solidifier notre proposition préalable.

Des réunions ont été prévues (voir en début de document). Il est souligné qu'il est essentiel de réfléchir dès maintenant au traitement et aux remontées des attentes qui seront exprimées. Il est décidé que cela sera fait lors de la prochaine réunion du groupe.

Prochaine réunion plénière du CD : jeudi 9 mai à 20 h 30.